

Le petit Killémois

Mesdames, Messieurs

Décembre 2024

Chères Killémoises, chers Killémois



À l'aube de cette nouvelle année, c'est avec une émotion sincère que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Le maintien des effectifs de nos écoles est toujours un sujet très préoccupant pour un village. 21 élèves nous ont quittés pour rentrer en 6ème, et nous avons eu très peu d'inscriptions cette année. Le comptage de septembre (105 élèves) n'a pas suffi. Nous avons perdu une classe et donc un poste d'enseignante, avec regret. Une nouvelle fois encore, je sollicite donc les parents qui ont un (ou des) enfant(s) en âge scolaire (dès 2 ans) à venir les inscrire en mairie ou à l'école.

L'école, les commerces sont importants, voire vitaux, pour la vie d'un village. De bonnes nouvelles quand même avec le maintien de notre boucherie charcuterie, qui réouvrira à la mi-janvier. Avec l'aide de la CCHF et celle de la commune, ce commerce de bouche continuera son activité pour le bien de nous tous. Souhaitons la bienvenue à son nouveau gérant, Quentin Marquillie.

De nombreuses manifestations ont eu lieu au cours de cette année, vous pourrez en découvrir un résumé de certaines dans cette édition.

Enfin je tiens à remercier la commission communication qui a réalisé cette nouvelle édition de notre petit journal.

J'aurai plaisir à vous recevoir pour la cérémonie des vœux le dimanche 5 janvier 2025 à 11h à la salle Schipman.

Toute l'équipe municipale et moi-même avons œuvré tout au long de 2024 pour votre bien-être sur notre commune. Sachez que 2025 sera pour nous, l'occasion à nouveau de poursuivre cette mission.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adresse à toutes et tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025.

Votre maire

Jean-Luc Vanbaelinghem

Journée à Bagatelle



Ce samedi 27 juillet 2024, le comité des fêtes de Killlem a organisé une sortie à Bagatelle. Bagatelle est un parc de 35 attractions situé à Merlimont sur la côte d'opale. Subventionné par le comité des fêtes, une trentaine de familles s'étaient inscrites moyennant une participation de 15€ par personne. Cette journée fut très appréciée par les participants.

Conteurs en campagne



La conteuse Cécile PERUS était l'invitée des Killémois ce samedi 11 octobre 2024 à la salle Marcel Schipman à l'occasion du festival « *Conteurs en campagne* » initié par les foyers ruraux du Nord et du Pas-de-Calais, en partenariat avec la bibliothèque et le comité des fêtes de Killlem, l'artiste a transformé de simples mots en de drôles d'histoires devant un public venu en nombre et en famille.

Adultes et petits ont chanté, se sont agités et ont participé à cette subtile et oxygénante mise en scène de son moulin à histoires, 3 tours de manivelle dans le double sens des mots, formuler une idée colorée pour l'ouverture du tiroir, laisser les contes, comptines, histoires et devinettes se répandre... et vous surprendre !"

Elle nous a fait vivre un moment de partage sous le signe de la convivialité. Les villages ont besoin de ce festival qui permet, l'espace d'une soirée, de retrouver la convivialité des veillées d'antan.

Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand



La Charte "Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand" a été conçue afin d'encourager les collectivités locales, les associations et les acteurs économiques à mettre en œuvre et promouvoir le bilinguisme français/flamand dans la signalétique, la communication et de les accompagner dans cette voie.

La commune de Killém est la 55ème commune à adopter la charte de la signalétique bilingue. Cette adhésion a été signée le samedi 5 octobre 2024 à 11H dans la salle du Conseil de la mairie en présence du ministre Paul Christophe, Jean-Luc VANBAELINGHEM, Maire de KILLEM, Pierre CAMPAGNIE, référent de l'application de la charte, quelques Membres du Conseil Municipal, Jean-Paul COUCHE, Président et Marie-Christine LAMBRECHT, Coprésidente de l'Institut de la Langue Régionale Flamande, Les membres du Conseil d'administration de l'IRLF (Institut de la Langue Régionale Flamande) et de personnes amoureuses de la langue flamande.

40 actions sont proposées dans cette charte, le conseil municipal en a retenu 4:



- ⇒ Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune.
- ⇒ Mise en place de plaques de rue bilingues sur l'ensemble des voies.
- ⇒ Mise en valeur bilingue du patrimoine de la commune.
- ⇒ Constitution d'un fond d'ouvrages en flamand dans la bibliothèque municipale, alimenté régulièrement.

La bibliothèque en fête



Le thème de cette année est « *Traversons des pages d'histoire* » Avec ce titre, les bibliothèques vous invitent à explorer les multiples périodes de L'Histoire avec un grand H, car il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.

La bibliothèque de Killeme a choisi

[« A la rencontre des vikings ».](#)

Ce dimanche 13 octobre 2024, les vikings ont débarqué sur la place de la commune. Une visite de leur Drakkar était proposée par l'association « *Héritages maritime et fluvial des rives de l'Aa* ». Pour les Vikings en herbe, à la salle Schipman, Elise proposait un atelier de fabrication d'un bouclier ou d'un drakkar et la touche finale, avec Claire d'IdéeOscope, artiste Face&Body Painter, par un joli maquillage Viking. L'après-midi, des contes et légendes vikings étaient lus par FABULORE artiste conteur pour connaître l'histoire de ce peuple.

Banquet des aînés



Quatre vingt trois convives étaient présents au banquet des anciens qui s'est déroulé ce dimanche 20 octobre 2024 à la salle Schipman. Cet événement tant attendu a permis à chacun de renouer des liens, d'évoquer de précieux souvenirs, de prendre des nouvelles des uns et des autres et de raconter des histoires.

Les seniors ont prouvé qu'ils ont encore un bon coup de fourchette en faisant honneur au délicieux repas préparé avec attention par la boucherie Vernieuwe. Ils ont montré aussi leurs talents de danseurs au rythme de l'excellent Orchestre « *No-Stress* » qui cette année était accompagné d'une chanteuse venue spécialement de Dunkerque.

Mr le maire remercia les convives pour leurs présences, sans oublier les seniors ne pouvant plus se déplacer. Il rappela que notre doyenne était Jeanne MALBRANCKE âgée de 99 ans et notre doyen André SMAGGHE âgé de 94 ans. Nos seniors sont porteurs de beaucoup de vie et certains font preuve d'une grande vitalité. Ils dansent jusqu'au soir !

Concours des maisons fleuries



Samedi 26 octobre 2024 a eu lieu la remise des prix du concours

« les maisons et fermes fleuries »

Le palmarès fut énoncé par Mr Pierre Campagnie, Président, en compagnie de Mr le Maire, les membres de l'association et Mme Claudine Delassus, Vice présidente de la CCHF qui a offert un panier gourmand gagné par Mme Lucas au tirage au sort.

Maison et jardin

- 1 - Chantal Deswarte
- 2 - Marie-Noëlle Deswarte
- 3 - Marie-Pascale Spéciale

Jardinnet

- 1 - Chantal Destouche
- 2 - Eliane Dehouck
- 3 - Cécile Leroy

Ferme

- 1 - Françoise Deswarte
- 2 - Thérèse Ronckier
- 3 - Christiane Vanhaecke

Aménagement de la cour de récréation

A l'heure où la sédentarité de nos enfants devient un enjeu majeur de santé publique, la municipalité a décidé d'aménager la cour de récréation de l'école maternelle. Durant le mois d'octobre, les élèves ont pu découvrir un espace d'activités neuf et coloré.



L'un des avantages du marquage au sol est d'inciter les enfants à bouger. Que ce soit en suivant un parcours de motricité ludique ou en jouant à des jeux, ces tracés encouragent l'activité physique et contribuent à la santé de nos élèves.

Cette réalisation a été subventionnée par l'A.N.S (Agence Nationale du Sport)

La Saint-Martin

Fête traditionnelle de Flandre maritime.

Pour l'occasion, accompagnés par les musiciens et Saint-Martin, les enfants ont sillonné les rues du village à la recherche de l'âne avant de se retrouver à la salle Schipman pour recevoir un voolaeren et des friandises offertes par les entreprises, les commerçants, les associations et le comité des fêtes.



Comme chaque année, un concours des plus belles betteraves et lanternes était organisé.

Les lauréats sont: Solzic BEGHIN, Noam LOUCHART et Simon SPECIALE pour les betteraves, Ethan KOCKENPOO, Lyan GEERAERT, Léo MENEBOO et Neel DEZITTER pour les lanternes .

Les cérémonies du 11 novembre 2024

Cette année fut célébré le 106ème anniversaire de la signature de l'armistice. Cette cérémonie permet de ne pas oublier le sacrifice des combattants d'hier et d'aujourd'hui, de commémorer nos morts et nos blessés, de nous rassembler, de perpétuer le souvenir et la transmission des valeurs de la république et d'engagement auprès des jeunes générations.



Depuis plusieurs années, il est demandé aux élèves de Cm2 de rédiger quelques lignes sur ce que le devoir de mémoire leur évoque. Cette année, ils devaient rédiger une correspondance entre un poilu et un parent. Quatre élèves ont lu leur récit devant un public nombreux venu à la remise des prix. Ils reçurent leurs cadeaux des mains de deux anciens combattants présents à la cérémonie, Mrs Michel VANSTAVEL et André SALOME.

L'Association d'Aide aux Personnes Agées ou à Handicap Moteur (APAHM) accompagne au quotidien les personnes âgées, personnes en situation de handicap, ainsi que leurs aidants. Grâce à nos actions, nous œuvrons pour améliorer leur qualité de vie, leur autonomie (sociale et professionnelle) et leur bien-être, tout en soutenant les familles et les aidants.

L'APAHM incarne et défend l'idée d'une société inclusive, du "vivre ensemble" et de la solidarité. Elle s'engage et valorise la personne accompagnée dans son environnement L'association met en œuvre les moyens nécessaires au meilleur développement physique, intellectuel et social par la formation et l'hébergement, la progression de l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de loisirs.

Basée à Leffrinckoucke, l'APAHM intervient sur l'ensemble des communes de la CUD et de la CCHF.



L'APAHM ACCOMPAGNE

- ➔ • LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, JEUNES OU ADULTES,
- ➔ • LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE OU DÉPENDANTES
- ➔ • LES AIDANTS FAMILIAUX
- ➔ • LES EMPLOYEURS PRIVÉS OU PUBLICS ET LES COLLECTIVITÉS

L'APAHM...

- ... est aux côtés des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur famille et coordonne les aides mises en place.
- ...accompagne les personnes en perte d'autonomie (liée à un handicap ou à l'avancée en âge) à formuler et à réaliser un projet de vie
- ...coordonne le parcours de soins pour la personne en situation de handicap
- ...participe à la recherche de logements adaptés ou à l'adaptation de logement
- ...propose des mises en situation au sein d'un appartement témoin domotisé
- ...aide les personnes en situation de handicap à s'insérer professionnellement ou à être maintenues dans leur emploi
- ...forme au permis de conduire adapté ou régularise le permis existant

- ...accompagne les aidants familiaux
 - de personnes en perte d'autonomie liée à l'âge (60 ans et plus) ou atteintes de maladies neuro-évolutives (Alzheimer et apparentées, Parkinson et SEP)
 - de personnes de 0 à 60 ans en situation de handicap
- ...propose du répit aux aidants grâce :
 - aux séjours vacances collectifs
 - à l'organisation de séjour de vacances individualisé au sein de notre mobil home adapté
 - à la halte répit individualisée
 - à l'accueil temporaire ou l'accueil de jour des personnes de plus de 18 ans

- ...apporte conseil et expertise aux entreprises, aux collectivités, aux commerçants et aux ERP en proposant un diagnostic et un accompagnement dans la mise en accessibilité de leurs bâtiments
- ...propose des actions de formation sur mesure pour des salariés en activité
- ...met à disposition des entreprises du personnel avec une reconnaissance TH afin de réduire leur contribution AGEFIPH ou FIPHFP.

Plus d'informations ?

www.apahm.org



APAHM



association_apahm

Linked in

APAHM - 547, Route du Pont 59 495 LEFFRINCKOUCKE

03.28.63.75.20 - contact@apahm-asso.fr



Mais où est passé le Père Noël ?

Le 16 décembre 2024 les enfants des deux écoles de la commune ont visité l'atelier du père Noël reconstitué pour l'occasion à la salle Schipman. Parmi les animations proposées par les lutins, une drôle de machine, parfois capricieuse, devait scanner les souhaits des enfants et réaliser l'objet tant convoité.



Les enfants ont aidé les lutins dans leur travail acharné. Le père Noël, grâce à son GPE (GPS guidé par les étoiles) fit escale à Killlem pour y rencontrer les enfants sages. Un folard et des friandises furent distribués aux enfants avant leur retour en classe.

Le marché de Noël

Le marché de Noël de Killlem a réuni 16 exposants à la salle Marcel Schipman. Après une première journée réussie, le samedi 30 novembre 2024 l'événement s'est prolongé le lendemain. L'association RHK (football de Rexpoëde, Hondschoote et Killlem) et le café de la mairie se sont impliqués afin de proposer un programme riche et diversifié.



Dans une salle décorée et illuminée par Thomas, les artisans ont proposé leurs créativité aux nombreux visiteurs venus découvrir les objets de décoration de Noël. L'après-midi, les enfants ont pu approcher le père Noël et se faire photographier avec leur idole du moment.

Le transport à la demande

Transport à la demande
au sein et en dehors de la CCHF

AU DÉPART DES ARRÊTS DE BUS ET/OU DES AIRES DE COVOITURAGE
3€ le trajet simple
TAD Tout public

EN PORTE À PORTE
Pour les + de 75 ans & personnes en situation de handicap
1€ tarif réduit*

Inscrivez-vous et réservez
au 03 83 73 73 44

Depuis le 6 novembre, la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre) a mis en place un service de Transport à la Demande (TAD).

Ce service de transport à la demande est ouvert aux résidents de la CCHF et aux mineurs (en dessous de 16 ans, ils devront être accompagnés d'un adulte à l'exception des enfants en situation de handicap qui pourront accéder à ce service seul dès l'âge de 12 ans).

Le véhicule est adapté aux personnes en mobilité réduite et permet la prise en charge d'un usager en fauteuil roulant.

Quel type de trajet puis-je effectuer ?

Je peux effectuer mon trajet **en semaine** (du lundi au vendredi) à **des horaires précis** (de 7h à 19h).
Réservation au 03 83 73 73 44.

Pour le tout public, les trajets s'effectuent **au départ et à destination des arrêts de cars régionaux** (réseau arc-en-ciel) **et/ou des aires de covoiturage au sein de la CCHF.**

Ces trajets ne doivent pas dépasser **plus de 25 km** sauf pour les arrêts «*incontournables*» (*) situés en dehors de la CCHF.

Le prix d'un trajet est de 3 €.

Au total, 165 arrêts de bus, aires de covoiturage ou incontournables sont desservis.

Pour les personnes en **situation de handicap** et les personnes âgées **de plus de 75 ans**, un service en porte à porte est possible. *Par exemple, le véhicule de transport à la demande vient me chercher à mon domicile pour me conduire à un point précis au sein de la CCHF. Le trajet ne doit pas dépasser plus de 25 km sauf pour les arrêts « incontournables » (*)*
Le prix est de 1 €.

(*) *Arrêts incontournables*: La gare de Dunkerque ou différents hôpitaux sur le périmètre de la CUD.



2ème festival du jeu



La bibliothèque municipale en partenariat avec *Electronic sports Bray -Dunes* et son collectif organisait les 7 décembre et 8 décembre 2024 le deuxième festival de jeux à la salle Marcel Schipman. Comme l'an dernier ce festival se veut éclectique: jeux de plateau, jeux de société, jeux de stratégie, jeux de rôles, jeux vidéos...

Un élan de solidarité pour une famille sinistrée

Grâce aux partages sur les réseaux sociaux, durant ces deux jours, les bénévoles ont récupéré quelques jeux de société, des jouets qu'ils ont vendu ainsi que des cases dont les bénéfices sont estimés à 200€. Merci à eux



Un nouveau boucher à Killem



Un nouveau boucher à Killem, l'ancien propriétaire, Thierry Vernieuwe a en effet choisi de passer la main après 12 années d'activité.

Apprenti en boucherie charcuterie pendant 6 ans à Calais, Quentin MARQUILLIE officie actuellement à la boucherie « *au cœur des monts* » à Godewaersvelde .

Il a décidé de s'installer à Killem, le déclic, il l'a eu par sa collègue de travail, Mme Vernieuwe, et par le soutien de sa maman qui l'aidera dans sa nouvelle aventure.

Son projet, il l'a concrétisé grâce au financement du Conseil Régional pour 50%, de la CCHF pour 45% et de la commune pour 5%. Défendre le commerce de proximité est l'une des priorités de la CCHF. Quentin espère ouvrir son commerce deuxième quinzaine de janvier 2025. Il envisage, outre la boucherie et la charcuterie, de proposer des plats cuisinés et d'y adjoindre un point épicerie.

Le petit train des Flandres



Cela fait 70 ans que les Killémois n'entendent plus siffler le train.

Le « petit train des Flandres » est né à la fin du XIXe siècle, il a réalisé son premier parcours en 1894.

La ligne Hazebrouck-Hondschoote a cessé de circuler le 31 décembre 1954.

Le petit train des Flandres comportait 4 lignes:

- ⇒ Hazebrouck-Bergues-Hondschoote
- ⇒ Hondschoote-Bray-Dunes
- ⇒ Herzeele-Saint-Momelin
- ⇒ Bollezeele-Bergues

Il servait au transport de voyageurs qui étaient nombreux les jours de marché, (à l'époque, chaque fermière faisait un ou deux marchés hebdomadaires).

Il servait également au transport de marchandises, le transport des betteraves vers la sucrerie de *Saint Martin au Laert* ou la distillerie de *Stene*, avait une importance considérable, il existait aussi une raffinerie de sel à *Wormhout*, trois poteries à *Lederzeele* et une tuileries à *Saint - Momelin-Nieurlet*.

		CHEMINS DE FER DES FLANDRES (1 ^{re} et 2 ^e cl.)												
		HAZEBROUCK ET BERGUES A HONDSCHOOTE												
No. s.	No. s. kl.	(70, 76, 190, 212)	D'Hazebrouck				Bergues				Hondschoote			
25	15	3	Hazebrouck	8 29	12 45	15 51	18 1	8 28	10 16	12 40	15 30	18 52	21 58	
30	25	4	Wecke-Meule-W (ar)	8 36	12 52	16 00	18 10	8 32	10 20	12 43	15 33	18 55		
45	35	6	Hondéghem	8 41	12 57	16 05	18 15	8 38	10 26	12 49	15 39	19 01		
60	45	8	Le Korten Loop (ar)	8 45	13 01	16 10	18 20	8 44	10 32	12 55	15 45	19 07		
85	60	11	St-Sylvestre-Cappel	8 50	13 06	16 15	18 25	8 50	10 38	13 01	15 51	19 13		
95	70	12	Terdegem (arrêt)	8 56	13 12	16 20	18 30	8 56	10 44	13 07	15 57	19 19		
125	90	16	Steenvoorde	9 0	13 16	16 25	18 35	9 0	10 48	13 11	16 01	19 23		
170	125	22	Winnzezele	9 14	13 21	16 30	18 40	9 14	10 56	13 19	16 09	19 31		
185	135	24	Bambeque	9 20	13 27	16 35	18 45	9 20	11 02	13 25	16 15	19 37		
225	165	28	Herzeele (122)	9 32	13 39	16 45	18 55	9 32	11 14	13 37	16 29	19 51		
			Herzeele (122)	9 43	13 51	17 00	19 10	9 43	11 25	13 48	16 40	20 02		
			Herzeele (122)											
285	210	37	Bergues (arrêt)	8 28	10 16	12 40	15 30	8 28	10 16	12 40	15 30	18 52		
			Bergues (arrêt)	8 32	10 20	12 43	15 33	8 32	10 20	12 43	15 33	18 55		
			La Maison-Ro (ar)	8 38	10 26	12 49	15 39	8 38	10 26	12 49	15 39	19 01		
255	185	33	Warhem	8 44	10 32	12 55	15 45	8 44	10 32	12 55	15 45	19 07		
			Warhem	8 50	10 38	13 01	15 51	8 50	10 38	13 01	15 51	19 13		
225	165	28	Le Hattekol (arrêt)	8 56	10 44	13 07	15 57	8 56	10 44	13 07	15 57	19 19		
			Le Hattekol (arrêt)											
225	165	28	Herzeele	6 40	9 45	10 45	13 10	6 40	9 45	10 45	13 10	15 58		
240	175	31	Killéme	6 48	9 52	10 52	13 17	6 48	9 52	10 52	13 17	16 05		
265	195	34	Hondschoote	6 54	9 58	10 58	13 23	6 54	9 58	10 58	13 23	16 11		

		HONDSCHOOTE A BERGUES ET HAZEBROUCK												
No. s.	No. s. kl.	(218)	Hondschoote				Bergues				Hazebrouck			
25	15	3	Hondschoote	6 7	7 23	10 10	11 10	6 7	7 23	10 10	11 10	6 7	7 23	
30	20	4	Killéme	6 14	7 30	10 17	11 17	6 14	7 30	10 17	11 17	6 14	7 30	
45	35	6	Herzeele	6 20	7 36	10 23	11 23	6 20	7 36	10 23	11 23	6 20	7 36	
60	45	8	Le Hattekol (arrêt)	6 26	7 42	10 29	11 29	6 26	7 42	10 29	11 29	6 26	7 42	
75	55	10	Warhem	6 32	7 48	10 35	11 35	6 32	7 48	10 35	11 35	6 32	7 48	
95	70	12	La Maison-Ro (ar)	6 38	7 54	10 41	11 41	6 38	7 54	10 41	11 41	6 38	7 54	
110	80	14	Bergues (arrêt)	6 44	8 00	10 47	11 47	6 44	8 00	10 47	11 47	6 44	8 00	
115	85	15	Bergues	6 50	8 06	10 53	11 53	6 50	8 06	10 53	11 53	6 50	8 06	
140	1	18	Herzeele	6 56	8 12	11 00	12 00	6 56	8 12	11 00	12 00	6 56	8 12	
170	125	22	Steenvoorde	7 02	8 18	11 06	12 06	7 02	8 18	11 06	12 06	7 02	8 18	
185	135	24	Terdegem (arrêt)	7 08	8 24	11 12	12 12	7 08	8 24	11 12	12 12	7 08	8 24	
2	145	26	St-Sylvestre-Cappel	7 14	8 30	11 18	12 18	7 14	8 30	11 18	12 18	7 14	8 30	
			St-Sylvestre-Cappel	7 20	8 36	11 24	12 24	7 20	8 36	11 24	12 24	7 20	8 36	
230	170	30	Hondéghem	7 26	8 42	11 30	12 30	7 26	8 42	11 30	12 30	7 26	8 42	
240	175	31	Wecke-Meule-W (ar)	7 32	8 48	11 36	12 36	7 32	8 48	11 36	12 36	7 32	8 48	
265	195	34	Le P-Romme (ar)	7 38	8 54	11 42	12 42	7 38	8 54	11 42	12 42	7 38	8 54	
265	195	34	Hazebrouck	7 44	9 00	11 48	12 48	7 44	9 00	11 48	12 48	7 44	9 00	



Le réseau était doté de six locomotives à vapeur et de deux autorails. Les engins diesel des chemins de fer des Flandres furent construits par les Ateliers des Voies Ferrées d'Intérêt Local (VFIL) à Lumbres (Pas-de-Calais). Trois d'entre elles sont encore utilisées entre St Valery sur Somme et Cayeux sur mer.

ETAT CIVIL 2ème semestre 2024

Naissances

09 juin 2024	Ezio TABERLING De Enrick TABERLING et Manon MANIEZ
21 août 2024	Anna GRYSON-LESCIEUX De Jonathan GRYSON et Clothilde LESCIEUX
29 août 2024	Axel WANNEGUE De Xavier WANNEGUE et Audrey BONNE
15 septembre 2024	Ezéchiël DESWARTE De Nathan DESWARTE et Aline DECATOIRE
23 septembre 2024	Louise WALDRICK De Julien WALDRICK et Laura CHRZANOWSKI

Mariages

13 juillet 2024	Martin CANIVEZ et Tine RYCKELYNCK
27 juillet 2024	Nicolas FIOLET et Mélanie COMBE
15 août 2024	Jean-François LEMAIRE et Laurence VAN LOOCKE

Décès

23 juillet 2024	99 ans	Lucienne RONCKIER Née WALLE
01 septembre 2024	83 ans	Micheline VANSTAVEL Née JANSSENS

Prochaines manifestations

- ⇒ Dimanche 05 janvier 2025 à 11 heures vœux de Mr le maire.
- ⇒ Samedi 19 avril 2025 cortège carnavalesque et la nuit des Zwingelaers.
- ⇒ Lundi de Pâques 21 avril 2025 chasse aux œufs.
- ⇒ Dimanche 08 juin 2025 ducasse de la Pentecôte.
- ⇒ Lundi 09 juin 2025 brocante.

Comité de rédaction :

*JL Vanbaelinghem, la commission communication
et les secrétaires de mairie.*